



Le petit Culturimessin

N° 9

JANVIER

2024

LE JOURNAL COMMUNAL DE METZ-EN-COUTURE

Agence Postale Communale



13 juillet 2023
Retraite aux flambeaux



Brocante 2023



L'heure du conte à la
Bibliothèque

Retrouvez *le petit Culturimessin* tout en couleur sur : www.metz-en-couture.fr



EDITO

Bonjour et Bonne Année à vous tous
Culturimessins petits et grands.

Même s'il est encore trop tôt pour établir le bilan d'un second mandat, un constat s'impose le « vivre-ensemble » se dégrade. Il ne se passe pas une semaine sans qu'une plainte ne soit faite quant aux :

- aboiements intempestifs ou divagations récurrentes de chiens,
- stationnements gênants ou permanents de véhicules sur nos trottoirs,
- dépôts clandestins aux abords de nos containers à verre ou dans nos chemins,
- tapages nocturnes festifs...

Que dire aussi de l'abandon aux herbes folles de certains de nos trottoirs alors que leur entretien appartient aux riverains selon l'arrêté municipal en date du 30 janvier 2018. Ce qui est possible dans les villages proches de nous, pourquoi ne l'est-il pas chez nous ?

La bonne nouvelle de l'année 2023 tient dans la renaissance de l'Association Sportive « les Écureuils » qui a pu engager deux équipes seniors dans les championnats du district Escaut.

Désormais, le stade Jean Moulin avec ses 2 terrains et ses nouveaux vestiaires revit. Aussi, chaque week-end entend-on des cris d'encouragement au cœur de cet équipement aphone depuis 2 ans, hors quelques utilisations par l'A.O. d'Hermies ! (la parole aux nouveaux dirigeants en page 19)

Un gros chantier va s'ouvrir en 2024 à savoir la réfection complète des bordurations des rues d'Elboise et du Moulin avec l'aménagement des trottoirs attenants prenant en compte leur configuration et environnement (voir plus de détails en page 26)

Nous pouvons aussi nous féliciter d'une nouvelle présence de la Poste au centre de votre bourg avec l'ouverture dans les semaines à venir d'une Agence Postale Communale qui sera adossée au secrétariat de notre mairie. Ce sera là aussi « retour au point de départ » puisque ces deux services intégreront l'ancien bureau de poste transformé ces dernières années en salle d'archives (des précisions en page 18).

Enfin, nous continuons à faire entendre notre voix au sein de notre communauté de communes du Sud Artois chaque fois que les investissements proposés nous semblent disproportionnés, voire indécents au profit des communes de tête de file de cette structure. Solidarité ne veut pas dire sacrifice... les débats sur la Halle de Croisilles laisseront sans doute des traces.

Que 2024 soit pour Metz-en-Couture synonyme de progrès, de sérénité, de respect et du « bon vivre ensemble »

■ Michel Lalisse, Maire

SOMMAIRE

En Bref... En Bref... p.3

Zoom sur... p.8

Le secrétariat vous informe p.9

L'agence Postale Communale p.11

Associations p.19

Environnement p.23

Travaux p.26

Ru-bric à brac p.28

En parallèle de cette version papier nous vous encourageons à consulter le site Internet de la commune. Nous y publions régulièrement des articles sur les travaux entrepris par la Mairie ou des faits d'actualité. Rendez-vous sur :

<http://www.metz-en-couture.fr/>

Où sur Facebook :

<https://www.facebook.com/metzencouture>

Responsable de publication : Michel Lalisse

Responsable de rédaction : Comité de rédaction

Mise en page : Julie Lefebvre

Tirage : 350 Exemplaires

Contacts : www.mairie.metzencouture@orange.fr

<http://www.metz-en-couture.fr/>

Merci aux rédacteurs municipaux et à tous celles et ceux qui nous ont remis des articles

Images sources : Licence pngtree.com,
pixabay.com

Pas-de-Calais : Aide au Permis de Conduire pour les Jeunes

Le conseil départemental du Pas-de-Calais finance une aide au permis de conduire pour les jeunes de 15 à 25 ans à hauteur de 400 €. Cette initiative vise à réduire le coût du permis et à favoriser l'indépendance et l'employabilité des jeunes. En premier lieu il faut avoir obtenu son code de la Route !



Des détails sur les critères d'éligibilité et les procédures de demande sont disponibles sur <https://www.jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Mesure-permis-engagement-citoyen>. ■ J L

Nord-Pas-de-Calais : Soutien au BAFA pour les Jeunes

Le Nord-Pas-de-Calais lance un programme de soutien financier pour le BAFA, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Cette opportunité vise à rendre la formation BAFA plus accessible aux jeunes de 16-25 ans, renforçant ainsi leurs perspectives d'emploi dans l'animation et l'éducation. Les détails sur l'admissibilité et la procédure de

demande sont disponibles sur <https://www.jeunesdu62.fr/Mes-projets/Coup-de-pouce-Brevet-d-Aptitude-aux-Fonctions-d-Animateur-Brevet-d-Aptitude-aux-Fonctions-de-Directeur>, offrant un nouvel horizon professionnel pour la jeunesse de la région... ■ Julie Lefebvre

LE REPAS DES AÎNÉS 17 SEPTEMBRE 2023

Ce 17 septembre 2023 a eu lieu le repas traditionnel annuel de nos aînés.

Ce sont 50 personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation du CCAS pour ce moment de convivialité. C'est autour de jolies tables décorées avec beaucoup de goût et de talent par Mme Huguette Van Laethem que nos aînés de + de 65 ans et leurs conjoints ont partagé un délicieux déjeuner dominical, concocté par la Boucherie Courbet d'Hermies et notre boulangère Betty.

- Cette année, il était composé de petits feuilletés pour accompagner un kir, une coquille de saumon, une carbonnade flamande avec carottes et gratin dauphinois, un trou normand, un assortiment de fromages et sa salade, trois choux de différents parfums et un café/thé/tisane servi avec petits chocolats.
- Les doyens de l'assemblée 2023 étaient Mme Marie-Thérèse Benoît pour les dames et M. Yves Laisse pour les messieurs.
- Ce déjeuner est l'occasion de rompre l'isolement, de discuter, rire, chanter et faire connaissance.
- Un grand merci pour ce bonheur partagé et à l'année prochaine ! (N'oubliez pas qu'un bénévole du CCAS peut venir vous chercher et vous ramener chez vous.) ■ Ingrid Guise



Chiens Catégorisés : Informations et Réglementations



Les chiens catégorisés sont au cœur de préoccupations tant pour la sécurité publique que pour les propriétaires de ces animaux de compagnie. La mairie de Metz-en-Couture tient à informer ses citoyens sur les réglementations en vigueur concernant les chiens catégorisés, ainsi que sur les responsabilités des propriétaires.

Qu'est-ce qu'un chien catégorisé ?

Les chiens catégorisés sont des chiens considérés comme potentiellement dangereux en raison de leur race ou de leurs caractéristiques physiques. En France, la législation distingue deux catégories de chiens dangereux :

1^{re} catégorie : il s'agit des chiens d'attaque, notamment les chiens de type Américain Staffordshire Terrier (communément appelés "Staffordshire Bull Terrier"), les Pitbulls, et les chiens de type Tosa. Leur détention est soumise à des règles strictes.

2^e catégorie : cette catégorie comprend les chiens de garde et de défense, tels que les Rottweilers, les Américain Staffordshire Terrier (non-inscrits au Livre des Origines Français, LOF) et les chiens de type Mastiff. Leur détention est également réglementée.



Les Responsabilités des Propriétaires :

Les propriétaires de chiens catégorisés ont des obligations légales pour garantir la sécurité de leur animal et de la communauté. Cela comprend :

- L'identification : les chiens catégorisés doivent être pucés ou tatoués et inscrits au fichier national canin. L'identification est obligatoire pour suivre les propriétaires en cas de problèmes.
- L'assurance responsabilité civile : les propriétaires de chiens catégorisés doivent souscrire une assurance responsabilité civile spécifique couvrant les dommages causés par leur chien. Cette assurance est essentielle en cas de blessure ou de dommages matériels causés par le chien.
- La stérilisation : la stérilisation est obligatoire pour les chiens catégorisés de 1^{ère} catégorie, sauf si le propriétaire possède un certificat de capacité.
- Le permis de détention : les propriétaires de chiens catégorisés doivent obtenir un permis de détention auprès de la mairie. Ce permis est délivré après vérification des conditions d'hébergement de l'animal et de la compétence du propriétaire.
- La muselière et la laisse : Les chiens catégorisés doivent être tenus en laisse et muselés dans les lieux publics, sauf dans les zones spécifiquement autorisées pour les chiens.

Ces animaux doivent évoluer dans des espaces suffisamment clos afin qu'ils ne puissent s'échapper du territoire qui leur est dédié par leur maître.



Conduite Responsable :



Il est impératif que les propriétaires de chiens catégorisés veillent à socialiser et à éduquer leur animal pour minimiser les risques. Une formation canine appropriée est fortement recommandée.

La mairie rappelle à tous les propriétaires de chiens catégorisés qu'ils doivent respecter ces réglementations pour la sécurité de tous. Les infractions peuvent entraîner des sanctions légales, y compris la confiscation de l'animal. Nous encourageons également les citoyens à signaler tout comportement suspect ou dangereux de chiens catégorisés pour garantir la sécurité de la communauté.

Ensemble, en respectant ces réglementations et en pratiquant une possession responsable de chiens catégorisés, nous contribuons à créer un environnement plus sûr pour tous les habitants de notre commune. ■ Julie Lefebvre



Chantiers citoyens

L'opération « Hauts de France propres » initiée par le Conseil Régional, premier chantier citoyen de l'année, a rassemblé le samedi 18 mars 2023, 32 volontaires, chasseurs ou non, qui ont nettoyé pendant 2 heures le village et ses abords. Une belle averse a écourté cette « collecte ». Ils ont pu se réchauffer à la mairie avec un café et une tranche de brioche. Cela fait déjà quelques années que cette action perdure. Elle permet de garder notre environnement plus propre avec, moins de dépôts sauvages.

En 2024, rendez-vous le samedi 16 mars !

Samedi 1er avril 2023 : chantier citoyen nettoyage du cimetière, pour Pâques sous la pluie !! Nous étions une dizaine !

En 2024, rendez-vous le samedi 13 avril !

Samedi 28 octobre 2023 : Une dizaine de personnes équipées, de seaux, binettes, râteliers, ont désherbé les allées du cimetière pour le rendre plus propre à la veille de la Toussaint.

En 2024, rendez-vous samedi 26 octobre



Hauts-de-France

PROPRES

#hdfpropres



Incivilité Liée aux Chiens : Un Appel à la Responsabilité

L'incivilité concernant les aboiements et les déjections de chiens perturbe notre village. Les aboiements excessifs causent des conflits entre voisins ; l'éducation des chiens est essentielle.

Les déjections canines souillent nos rues et parcs, mais les propriétaires peuvent les ramasser. Des sanctions sont en place pour les contrevenants.

Soyons solidaires et respectueux pour préserver notre qualité de vie.

LA FÊTE NATIONALE 2023 À METZ-EN-COUTURE

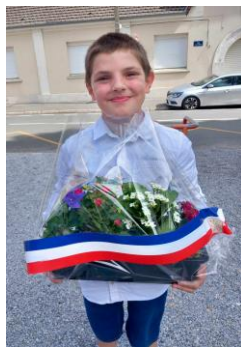
Comme chaque année, la commune célèbre la fête nationale en réunissant petits et grands dans un esprit de fête, mais aussi de commémoration. Ainsi, le 13 juillet 2023, dès 19 h 30, un public enthousiaste a pu apprécier le talent de notre chanteuse locale Krystel Lenec qui a animé une soirée musicale gratuite dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce sont une centaine de personnes qui ont dansé, chanté, ri et dégusté des planches de charcuterie artisanale préparées par le FALEP (Foyer d'Animation de Loisirs Éducatifs Populaires).



En milieu de soirée, la traditionnelle retraite aux flambeaux a défilé dans les rues du village dans une ambiance bon enfant. Puis, avant de profiter du deuxième tour de chant de Krystel, tous les participants ont partagé une boisson offerte par la Commune au café le Beaulieu.

Le lendemain, à 11 h 30, une quarantaine de Culturimessins se sont rassemblés autour de notre monument et de nos drapeaux pour la cérémonie officielle. Cette manifestation rend hommage à tous ceux qui nous permettent de vivre dans un monde de liberté et de justice. Elle nous invite à nous souvenir de la passion et de l'ardeur de ceux qui ont forgé la devise de notre si précieuse République (Liberté, Égalité, Fraternité), devise que beaucoup de pays à travers le monde nous envie.

Un pot de convivialité a clôturé cette commémoration sous le préau de notre école Jules Ferry.



Enfin, de 15 h 30 à 18 h, une centaine de personnes ont participé aux jeux publics organisés sur l'aire de jeux Maurice Majot et autour de la Mairie. Cette année, une course de petits tracteurs à pédales pour les plus jeunes a rencontré un vif succès.



Des lots sont venus récompenser tous les jeunes participants pour clôturer cette après-midi récréative, ensoleillée et conviviale.

A l'année prochaine ! ■ Ingrid GUISE

Les Écureuils, c'est reparti !

La bonne surprise de ce printemps fut la reprise des activités footballistiques de l'Association Sportive des Écureuils.

Un petit rappel, la Covid-19 avait eu raison, voici 2 ans, de la dernière équipe de séniors du club sans que personne ne souhaite assurer la relève de son président historique Monsieur Gilles Alexandre qui pendant trente ans avait assuré (avec son épouse et Samantha) la conduite de cette association créée en 1971...

Alors que de nouveaux vestiaires, promis depuis des années étaient aménagés sur le stade Jean Moulin ceux-ci restaient inoccupés. Aussi, faute de pouvoir réaliser une entente avec le club de l'A.O. Hermies, dans les délais administratifs impartis, il a fallu se rendre à l'évidence qu'il serait difficile de faire vibrer les lices de notre stade.

Malgré tout, nous avons établi une convention avec l'A.O.H. pour que ce club puisse utiliser nos installations pour que s'y déroulent certaines rencontres jeunes notamment. Si effectivement, quelques matchs y furent organisés en 2021 et 2022, nous avons toujours indiqué que notre souhait était de revoir une équipe, à minima, porter les couleurs de notre village et par conséquent voir renaître « nos » écureuils. Cet espoir se concrétisa lorsque Morgan Wiart, en mars dernier vint me rencontrer à la mairie pour me faire part de sa volonté de créer une équipe de séniors. Il avait alors l'assurance qu'une bonne vingtaine de ses camarades étaient prêts, avec lui, à relever ce défi. Administrativement, ce ne fut pas simple.

Cependant, un bureau se créa en urgence, les diverses déclarations en préfecture et à la Ligue des Hauts-de-France de football furent menées « tambour battant » et nous vîmes à bout de certaines tracasseries administratives. Une bonne surprise s'ensuivit avec un engouement indéniable pour cette renaissance ... inespérée. En effet avec un effectif d'une bonne quarantaine de licenciés, ce n'est pas une équipe de séniors, mais deux qui purent s'engager dans le district Escaut. Chaque formation évolue dans un groupe différent de la 7 ème division.

Je vous invite à venir encourager ces formations alors qu'elles évoluent au stade Jean Moulin, Votre présence autour de la main courante sera, pour ces équipes et leurs dirigeants, un encouragement à de nouveau enraciner le football à Metz-en-Couture. ■ Michel Lalisce



Zoom sur...

UNE SORTIE FAMILIALE CULTURIMESSINE

JUILLET 2023

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Foyer d'Animation des Loisirs Éducatifs Populaires (FALEP) se sont associés pour proposer aux familles culturimessines de se retrouver autour d'une sortie à moindre coût pour elles.

Le 1er juillet 2023, ce sont donc 55 personnes qui se sont rendues en autocar au Parc Bagatelle de Merlimont. Bagatelle est un parc à taille humaine qui offre plus de 35 attractions pour tous les âges.



Après un voyage ponctué de nombreuses averses, nous sommes arrivés à destination sous un magnifique soleil. Ce début de matinée pluvieux a certainement découragé de nombreux potentiels visiteurs, car le parc était peu fréquenté, laissant l'opportunité à tous de profiter pleinement du parc sans d'interminables files d'attente !

Cette journée, unanimement appréciée, a permis à des familles culturimessines de se divertir pour un tarif très attractif (15 € par adulte au lieu de 28,90 €, 5 € pour les 4-17 ans, au lieu de 28,90 € pour les 12-17 ans et 22,90 € pour les 4-11 ans, gratuit pour les 0-3 ans, y compris le transport).

Avant le trajet retour, nous avons partagé un goûter rempli de douceurs sucrées, puis, avons repris la route, la tête remplie de beaux et heureux souvenirs.



Où ira-t-on l'année prochaine ? N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Élections Européennes 2024 : l'Engagement Citoyen en Action

L'échéance des élections européennes de 2024 approche à grands pas, et la mairie de Metz-en-Couture encourage une participation citoyenne active dans ce processus démocratique essentiel.

L'importance des Élections Européennes : celles-ci sont un moment clé où les citoyens de l'Union européenne ont l'opportunité de choisir leurs représentants au Parlement européen. Les décisions prises à ce niveau ont un impact sur de nombreux aspects de notre vie, de l'économie à l'environnement.



Inscription sur les Listes Électorales : pour participer aux élections européennes, il est crucial d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas déjà inscrit, veuillez-vous rendre à la mairie pour accomplir cette démarche. Assurez-vous de faire cela dans les délais impartis pour pouvoir voter en 2024.

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au mercredi 30 avril précédant le scrutin.

Mobilisation des Jeunes Électeurs : nous encourageons particulièrement les jeunes citoyens à s'impliquer dans le processus démocratique. Votre voix compte, et les élections européennes offrent une occasion unique de façonner l'avenir de l'Europe.

Vote par Procuration : si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes le jour des élections, le vote par procuration est une option. Vous pouvez désigner une personne de confiance pour voter en votre nom. Vous avez la possibilité d'utiliser le téléservice « Maprocuration.gouv.fr ».

Les élections européennes de 2024 auront lieu le dimanche 9 juin 2024 jour de la fête communale !

LES NOUVEAUX ARRIVANTS A COMPTER DU 01 JANVIER 2023

M. TLILI Aynen et Mme MOUVIELLE Véronique 4 rue de tuerie
M. CAUS Philippe 12 rue de tuerie
Mme DUBOIS Marion 14 rue de tuerie et ses 2 fils
M. PION Alexandre et Mme LEROY Angélique 19 rue de tuerie
Mme DUBOIS Sylvia 2 rue du sac
M. Brice de CHAMPRIS 6 rue d'Havrincourt
M. LAMARCQUE Yves 15 rue d'Elboise
M. MAJOT Aymeric rue 15 rue d'Elboise et son fils
M. DECOSTEA Jacques rue 15 rue d'Elboise
M. TRAINEL Cédric et Mme DAMARTIN Alexandra et leurs enfants 19 rue de Mitaines
M. HOUYAUX Richard 17 rue du Moulin
M. GRADECKI David et Mme JESSU Eliane 19 rue Neuve et son fils
M. MANOURY Frédéric et Mme KOEDOAI Rinia 49 rue de Péronne et sa fille
M. CHARTREZ William Mme VERCAUTEREN Mégane 10 rue des cités et leurs enfants

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Mis en service depuis 5 années,
Boralex exploite le parc éolien de
Inter Deux Bos sur la commune de
Metz-en-Couture.**

**Equippé de 10 éoliennes, il a
produit 73 700 Mwh entre
juillet 2022 et juillet 2023, soit
l'équivalent de la consommation de
plus de 34 000 foyers*.**

*Sources ADEME, CRE et RTE_Consumation moyenne tous usages confondus

Une question ?
Écrivez-nous sur communication.france@boralex.com

boralex.com |



L'Agence Postale Communale

LA POSTE...LE RETOUR OU PRESQUE !

Voici bientôt 8 ans, la Poste nous confirmait la fermeture définitive de son bureau en notre village après une lente agonie même s'il a longtemps fait référence dans sa catégorie. Malgré tout, le magasin Proxi avait relevé le défi en acceptant de créer un point poste. Il proposait alors un « service minimum » où l'on pouvait y faire affranchir son courrier, récupérer un recommandé ou retirer un peu d'argent.

À la fermeture de cette épicerie, le café le Beaulieu avait, pendant quelques mois, pris le relais avant que le service ne s'éteigne complètement. Dès lors qu'elle ne fût pas la surprise de notre mairie de voir la Poste nous proposer d'ouvrir une agence postale communale jumelée avec notre secrétariat de

mairie. Après réflexion, il fût décidé de relever le défi de cette renaissance. Après 30 000 € de travaux financés par la Poste, cette agence retrouvera son local historique qu'elle partagera avec notre secrétariat de mairie. Son inauguration est prévue pour le 1^{er} Février 2024. Une convention la Poste/mairie a été signée pour 9 ans. Chaque mois, nous percevons 1140 € au titre de nos frais de personnel et de structure.

Ce service sera accessible 17 heures par semaine. C'est Madame Julie Lefebvre, notre secrétaire de mairie, qui vous y accueillera selon les horaires que vous découvrirez ci-dessous.

En dehors de ces créneaux horaires, les opérations postales ne pourront être traitées, car les enregistrements informatiques qui y sont associés ne

seront pas accessibles en dehors des horaires d'ouverture dédiés.

Bien sûr, un point sera fait dans 3 ans mesurer sur l'attractivité locale de ce service. Alors si vous voulez qu'il perdure, utilisez-le dans le strict respect des horaires d'ouvertures.

Lundi-10h-12h / 17h-18h30

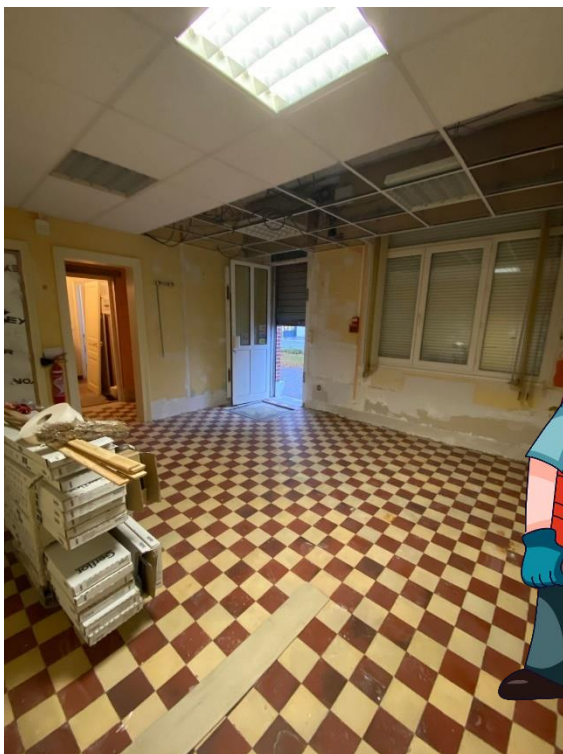
Mardi et Jeudi-9h-12h

(fermé le mercredi)

Vendredi-14h30-18h30

Samedi-8h30-12h

En effet, en dehors de ces horaires, le système informatique mis en place par la Poste, gestionnaire de ce service, rendra impossible toutes les opérations de cette agence. Madame Lefebvre ne pourra donc pas satisfaire votre/vos demandes. Même un timbre ne pourra vous être vendu ! ■ Michel LALISSE



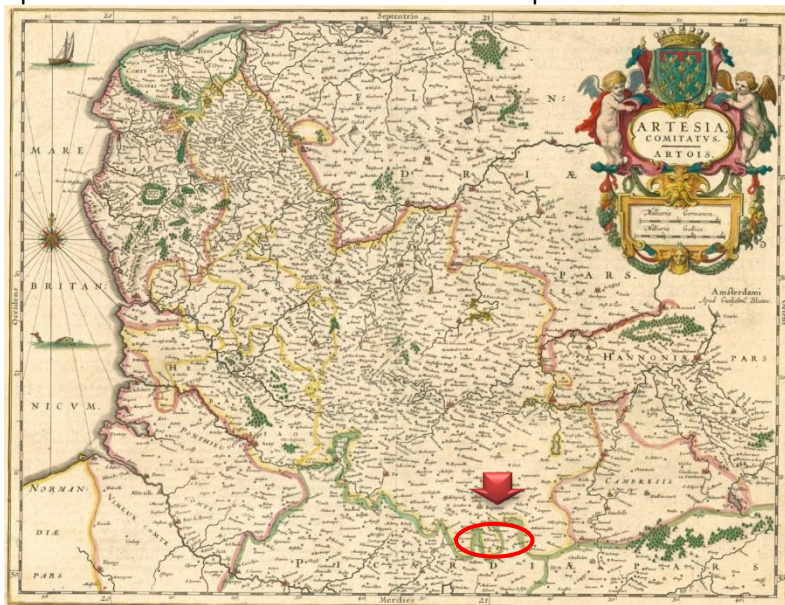
LA POSTE avec les chemins et les premières routes de desserte de nos villages

A partir de documents extraits de l'histoire de METZ-EN-COUTURE « NOTRE VILLAGE AU FIL DU TEMPS... PARTICIPLATION À L'HISTOIRE DE METZ-EN-COUTURE (Pas-de-Calais) » en 7 tomes par Jacques DUCAMP.

Le 1^{er} chemin qui desservait notre village fut la ligne de grande vicinalité de Lille à Saint-Quentin. Venant de Fins, elle traversait Metz-en-Couture, puis côtoyait le bois d'Havrincourt. C'est là qu'un calvaire dominant la chaussée rappelait qu'au VII^e siècle, l'évêque britannique Saint Liéphard (ou Liétphard) avait été assassiné dans une embuscade tendue par des brigands alors qu'il revenait d'un pèlerinage à Rome. Sa statue se trouve dans l'église de Trescault.

Ensuite, le voyageur gagnait Trescault, empruntait l'actuel tracé du chemin de Douai pour arriver à Mœuvres, Saint-lès-Marquion, Arleux, etc.

En 1429, Metz-en-Couture s'écrivait
« Messencouture ».



Notons que Fins, à la limite du Vermandois et de l'Atrébatie, se trouvait au carrefour de cette route Lille – Saint-Quentin, d'une part, et d'une autre ligne de grande vicinalité allant d'Arras à Saint-Quentin en passant par Bapaume d'autre part. Ce chemin, s'il fut le 1^{er}, ne fut pas le plus important. En effet, une route essentielle joignant Paris à Bruxelles, traversait Metz-en-Couture. Venant de Péronne, distant de 4 lieux. Elle empruntait le tracé de nos rues actuelles de Péronne et de Cambrai qui n'a guère changé depuis.

Comme la circulation routière (hippomobile, bien sûr), il avait fallu établir des relais de poste tous les 3 à 5 lieux (12 à 15 kilomètres). Metz-en-Couture se situe sur le chemin de Péronne à Cambrai, à 4 lieux de cette première ville et à 3 lieux de Cambrai. C'est un endroit où l'on change les chevaux de postes, dit le père Ignace (tome IV, page 49 du DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PAS-DE-CALAIS publié par la Commission départementale des Monuments historiques de l'Arrondissement d'Arras, chez SUEUR-CHARRUEY, libraire-éditeur, petite place, n°3. = 1875 =).

Nous connaissons avec précision leur emplacement grâce à la carte géographique de l'Administration des Postes, non pas les Postes Télégraphes et Téléphones, ni les Postes et Communications, ni La Poste, mais celle des transports par route établie par Nicolas SANSON et imprimée par Michel TAVERNIER de Paris, datant de 1632, soit pour notre petit coin : Péronne, Nurlu, Metz-en-Couture et Cambrai.



Siège et reddition de la forteresse de [Cambrai](#) en avril 1677 par [Adam François van der Meulen](#)

C'était dans ces relais que les diligences, carrosses et autres coches dételaiement les chevaux pour les remplacer par d'autres, plus frais, que les cavaliers changeaient de montures et que tout ce beau monde se restaurait ou se reposait à toute heure du jour et de la nuit. C'est dire quelle animation extraordinaire régnait tout au long de la journée !

Cet axe perdra de son importance lorsque, après le rattachement de notre région à la France par Louis XIV en 1667, un nouveau tracé partira de Fins pour rejoindre Cambrai en passant par Gouzeaucourt et Masnières, mais évitant Metz-en-Couture. C'est le tracé que nous appelons « ch'pavé ».

C'est ainsi que le Roi Soleil, le grand Louis XIV lui-même, s'arrêta dans le relais de poste de Metz-en-Couture lors de son expédition dans les Flandres en 1665.

LES MAÎTRES DE POSTES

Le maître de poste désigne une personne qui tient un relais de poste aux chevaux. Il fournit, moyennant certains avantages, des relais aux voitures de l'administration des postes. Il dirige plusieurs personnes autour de lui : domestiques, postillons, valets et lingères.



HISTORIQUE

En France, au début du XIX^e siècle, sous le Premier Empire, il existe près de 1 400 maîtres de poste ; 16 000 chevaux sont répartis dans les différents relais. Le maître de poste exerce son activité en vertu d'un brevet que lui délivre l'autorité dont il dépend, le surintendant général des postes au XVIII^e siècle, le directeur général des postes au XIX^e siècle. En théorie, le brevet n'est pas négociable mais il n'est pas rare qu'on le monnaie à prix d'argent malgré l'interdiction de l'Administration des postes. Dans la plupart des cas, le brevet reste au sein du patrimoine familial, la charge de maître de poste se transmettant du père au fils ou de l'époux défunt à la veuve. La possession de ce titre confère à son titulaire de nombreux avantages. Sous l'Ancien Régime, le maître de poste est exempt de taille (impôt) et du logement des gens de guerre, autant de charges qu'avaient à supporter les autres habitants de la paroisse. C'est la raison pour laquelle le maître de poste cristallisait sur lui le ressentiment de ses co-paroissiens soumis à la contribution publique.

D'habitude les maîtres de postes, à côté de cette charge, avaient comme occupation principale celle d'agriculteur, ou plus souvent de cabaretier et d'aubergiste. Dans de nombreux romans Balzac a fait revivre l'atmosphère des relais de postes dont il nous a donné un tableau véridique.

En Allemagne le maître de poste est appelé « Posthalter ». Sa fonction est souvent liée à l'exploitation d'une auberge ce qui, comme dans d'autres états, lui fait profiter des voyageurs de deux façons. Les tavernes « Zur Post », qui sont encore à trouver dans de nombreux endroits, témoignent de ce passé.

BREVET DE MAÎTRE DE POSTE

Le métier de maître de poste, qui dans certains pays, avant la création d'une administration centralisée des postes, a existé jusqu'au XIX^e siècle, avait un statut officiel dans de nombreux États. Son statut et ses droits ont varié suivant les pays et les époques.



En France

Brevet de maître de poste au relais de Nonancourt, département de l'Eure.

Dans la France d'Ancien Régime et jusqu'en 1873, il était reconnu par l'obtention d'un brevet suite à l'achat de cette charge

Ils étaient par la suite contrôlés par des inspecteurs appelés les visiteurs des postes, qui vérifiaient les registres d'ordre ou l'ensemble des utilisateurs des relais (voyageurs, postillons...).



Le titre de maître de poste disparut en France en 1873, suite au développement des chemins de fer et des gares ferroviaires.

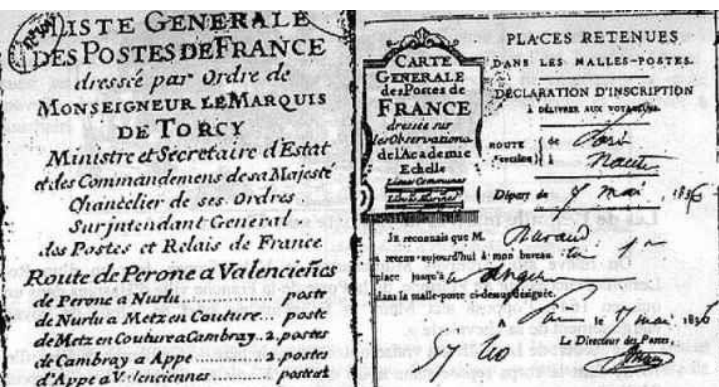
Source d'informations :

holly.vefblog.net/151.html



LISTE GÉNÉRALE DES POSTES DE FRANCE DRESSÉE PAR ORDRE DE MONSIEUR JEAN-BAPTISTE COLBERT CHER, MARQUIS DE TORCY, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT & DES COMMANDEMENTS DE SA MAJESTÉ. CHANCELIER DE SES ORDRES, SURINTENDANT GÉNÉRAL DES POSTES & RELAIS DE FRANCE. POUR LE SERVICE DU ROY & POUR LA COMMODITÉ DES VOYAGEURS.

« Bien avant le service régulier des Messageries, des courriers assuraient déjà une liaison entre les Pays. En 1518, François 1^{er} autorisa Charles Quint à « transporter lettres et paquets, de ses propriétés d'Espagne à celles des Pays Bas ». La ligne partait d'Hendaye et par 106 relais dont celui d'Haspres atteignait Valenciennes qui, à l'époque faisait partie des Pays Bas Espagnols. Le terme Poste apparaît déjà dans des textes communaux en 1521.



Par la suite, en 1681, Louvois fit de la Poste une institution royale fiscale s'assurant le monopole de la Ferme Générale. Ce service desservait toute la France à travers 1450 relais représentant environ 70 000 chevaux. À sa tête se trouvait le Surintendant Général des Postes qui avait sous ses ordres les Maîtres des Postes ayant eux-mêmes sous leurs ordres les postillons, palefreniers, charrons, maréchaux-ferrants.

Le moyen de transport le plus courant était la diligence, énorme berline tirée par quatre ou six chevaux avec 3 compartiments : le coupé à l'avant, l'intérieur au milieu et la rotonde à l'arrière. Derrière le cocher se trouvait l'Impériale pour les bagages et colis. D'autres véhicules sillonnaient les routes : carrosses, chaises de poste, malles de poste pour le courrier, calèches...

Les relais étaient distants de 4 à 5 lieux (16 à 20 kilomètres). C'est approximativement la distance d'Haspres à Valenciennes ou à Cambrai. Une Carte Générale des Postes fut dressée. Les routes partaient de Paris : Paris Bayonne, Paris Nantes, Paris Nice (route des vacances... pourquoi pas ?). Paris Valenciennes, une partie du parcours passait par les relais de Péronne, Nurlu, **Metz-en-Couture**, Cambrai et Appe. De Cambrai, les diligences atteignaient Naves d'où une route directe en partie disparue menait directement à Haspres. Il en reste "un tronçon" : le chemin de Cambrai. Le trajet se poursuivait par Monchaux, Maing, Famars, Marly pour atteindre Valenciennes ».

LA POSTE PAR LES DATES

➤ « 1464, Louis XI établit les postes en France. Créées pour le service du roi mais les particuliers furent bientôt autorisés à confier leurs missives aux courriers de l'État, soit à des estafettes qui les enfermaient dans leur portemanteau (poche en cuir attachée à la selle du cheval), soit en raison de l'augmentation des plis, à des courriers qui desservaient les routes principales en voiture.

➤ 1575, le roi autorise l'établissement de coches par eau et par terre. Puis est créée la poste aux lettres administrée par des financiers.

➤ 1597, Henri IV rend les coches plus confortables mais pas plus rapides : les hommes jeunes préfèrent aller à cheval.

➤ 1630, Richelieu établit, sur de nouvelles bases, la poste aux chevaux avec les maîtres de poste pour les voyageurs et les marchandises : il la mit à la disposition du public et fonda la poste aux lettres en créant le maître des courriers.

➤ 1672, fut créée la Ferme Générale des Postes ; on enlève aux messageries le droit de transporter des lettres ; contre le paiement d'un bail, les fermiers des postes ont ainsi une charge lucrative.

➤ 1676, Louvois, surintendant général des Postes, réunit les différents organismes de la poste aux lettres en une seule administration.

➤ 1681, les relais de poste ne pouvaient être établis sans l'autorisation du Surintendant Général des Postes.

➤ 1695, les premiers bureaux de poste aux lettres sont ouverts près des Halles à Paris.

➤ 1719 et après, les messageries (entreprises de voitures publiques) furent seulement autorisées à transporter les paquets de moins de 25 kg et les voyageurs.

➤ 1759, Choiseul, surintendant général des Postes, instaure le système des diligences.

➤ 1787, poste aux chevaux et poste aux lettres sont réunies.

➤ Dans la nuit du 4 août 1789, on abolit tous les privilèges ; ceux des maîtres de poste suivirent ceux de la noblesse et du clergé et la ruine s'abattit sur les relais.



En outre, les gages des maîtres de poste créés par un édit de 1713 et leurs indemnités furent supprimés par un décret du 19 juin 1790. Les maîtres de poste, du moins pour la plus grande partie, abandonnèrent alors leurs relais.

Divers essais de réorganisation furent tentés sans grand succès jusqu'à l'accession des messageries à la liberté en l'an VI. Et c'est la loi du 19 frimaire an VII (9 décembre 1798) qui fixa la nouvelle législation de la poste aux chevaux et définit nettement son rôle et son organisation. Mais son article 5 introduisait une exception au monopole des relais concernant les voitures publiques et le transport des dépêches qui était si large qu'il fallut la restreindre. Ce fut fait par la loi du 15-25 ventôse an XIII

(6-16 mars 1805). Elle ordonne que tout entrepreneur de voitures publiques et de messageries qui ne se sert pas des chevaux de la poste est tenu, par poste et par cheval attelé à chacune de ses voitures, de verser 25 centimes aux maîtres des relais dont il n'emploie pas les chevaux. Ce principe fut conservé jusqu'à la disparition de la poste aux chevaux en 1873.

➤ 1797, à la suite de l'édit de nivôse an VI, la régie des messageries nationales fut abandonnée aux citoyens sous contrôle de l'État.

➤ 1798, le Trésor Public perçoit 1/10^e du prix des places.

➤ 1801, un arrêté du Consulat réaffirme le monopole de l'État sur les Postes. Les trajets font l'objet de cartes.

➤ 1804, le premier directeur général des Postes met en place le service des estafettes.

➤ 1818, sont créés des bureaux de distribution.

➤ 1827, les deux services publics, poste aux chevaux et poste aux lettres sont réunis dans la même administration.

➤ 1832, une terrible nouvelle circula dans les relais : le premier essai de traction à vapeur avait donné lieu à un orage de 12 km/heure.

p. 15 Le prix d'une lettre de Paris à Marseille équivaut à une demi-journée de travail d'un ouvrier.

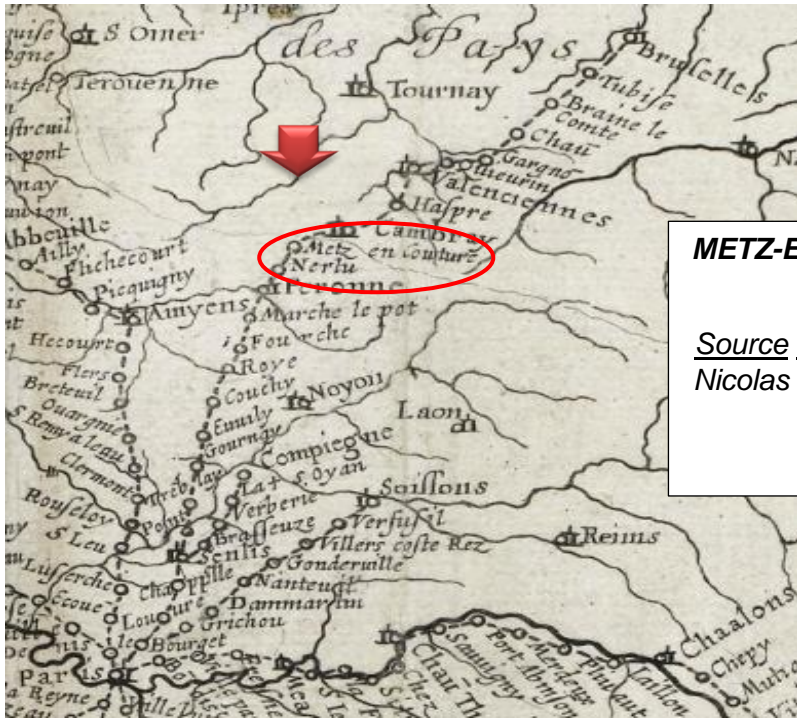
1849 apparaît le premier timbre-poste à l'effigie de Cérès, symbole de la république. Il est toujours à la charge du destinataire.

➤ 1864, le directeur des postes souvent le seul employé, est appelé receveur.

➤ 1873, la suppression des lignes et relais de poste est définitive.

Source d'informations : <http://gastronomeruffec.wiffo.com>

ET EN CE QUI CONCERNE NOTRE VILLAGE DE METZ-EN-COUTURE



METZ-EN-COUTURE, relais de poste après Nurlu et avant Cambrai.

Source d'informations : Agrandissement de la carte de Nicolas SANSON, imprimée par Michel TAVERNIER à Paris, et datée de 1632.

Avant la Révolution française, notre église était entourée d'un cimetière, comme cela était à cette époque (au temps de Louis XIII et de Richelieu) et comme cela existe encore en maints endroits.

Or, nous avons trouvé par ailleurs que, avant 1789, existait rue Monaldi, la tombe d'un maître de Poste dont la pierre tombale précisait « ici repose le corps de Jacques Léonard ROYNET, Maître de Poste de Metz-en-Couture - l'âge 37 ans – décédé le 10 7^{bre} 1633 – priez Dieu pour son âme – R.I.P. ».

Sources d'information : « **ÉPIGRAPHIE DU PAS DE CALAIS** » - édition de 1883, tome 1^{er}. « **DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE** » – édition de 1873. Archives Départementales du Pas de Calais – Arras.

D'autre part, on trouve dans un ouvrage relatif aux Relais et aux Maîtres de Poste disparus avant la Révolution française et particulièrement aux Diligences au départ d'Arras en 1806, un certain André GILLION, Maître de Poste vers 1693, ainsi que la Veuve GILLION et Joseph GILLION en 1749.



Le bureau de poste provisoire après les démolitions de 1927 et la reconstruction du village. Celui-ci était situé à l'angle des rues de Tuerie et Monaldi. (photographie extraite de l'album réalisé suite à la visite d'une délégation de la ville d'Halifax en Angleterre venu du 12 au 13 février 1921 se rendre compte des dégâts causés par la guerre et dans le but de parrainer notre village pour sa reconstruction).



Une autre vue du bureau de poste (carte postale ancienne) avec, en arrière-plan « ch'gros tilleux » qui a été planté à la Révolution française et abattu vers 1928. Le receveur s'appelait M. CORBEILLE. En 1926, année de l'inauguration de la Mairie, le bureau de poste définitif trouvera son emplacement définitif sur la place de la Mairie (aujourd'hui place d'Halifax).

Le bureau de poste se situe rue Monaldi et le logement de M. CORBEILLE rue de Tuerie, jouxtant le bureau de poste.



Autre vue élargie (carte postale ancienne).



Notre Mairie en 1932 avec, à l'extrémité gauche, le bureau de poste.

Retrouvez à l'Agence Communale les services essentiels de La Poste dès le 1er février 2024.



LA POSTE

LA POSTE AGENCE COMMUNALE DE METZ EN COUTURE
1 PLACE D'HALIFAX (même adresse)

Lundi / 10h - 12h / 17h - 18h30

Mardi et Jeudi / 9h - 12h (fermé le mercredi)

Vendredi / 14h30 - 18h30

Samedi / 8h30 - 12h

- Affranchissement
 - Dépôt et retrait de courriers et colis
 - Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer
 - Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants
 - Dépôt de chèques sur CCP ou sur compte épargne*
 - Consultation sur ordinateur ou tablette des services en ligne de La Poste, des services publics et municipaux
 - Produits et services complémentaires (Veiller sur Mes Parents, Ardoiz, La Poste Mobile)
- * uniquement pour les clients de La Banque Postale, sur présentation des justificatifs de compte et d'identité

Nos services en ligne

laposte.fr

3631 Service gratuit + prix appel

Particuliers

3634 Service gratuit + prix appel

Professionnels

labanquepostale.fr

3639 Service 0,15 € / min + prix appel

lapostemobile.fr

0 805 305 044 Service & appel gratuits



LA POSTE

laposte.fr



L'association de théâtre

« LES COULISSES DE L'ATELIER » et la troupe de Metz-en-Couture préparent leur nouveau spectacle

« L'ANNIVERSAIRE »

Qui aura lieu les samedi 29 et dimanche 30 juin 2024

« Cours de théâtre assurés de mi-septembre à fin juin »

Renseignements au 06 21 21 43 46

ASSOCIATION SPORTIVE LES ECUREUILS DE METZ-EN-COUTURE

(Section Football) Saison 2023 – 2024

Après l'épisode Covid et 2 années de sommeil le club de football renaît de ses cendres sous le nouveau nom d'ASM (Association Sportive Metz).

- 55 licenciés (joueurs et dirigeants) ont repris le chemin du stade et rechaussé les crampons dans les nouveaux vestiaires.
- 2 équipes de Séniors ont été engagées et évoluent en D7 district Escaut

Le championnat a repris le 17 septembre, les 2 équipes ont également participé aux différentes coupes (2 tours en coupe de France pour la A et 3 tours en coupe de l'Escaut pour la B).

Le Club est toujours à la recherche de *joueurs et dirigeants*.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre soit à l'occasion d'un entraînement (le mardi et le vendredi de 19 h à 20 h 30 au stade), soit en contactant un membre du bureau.

Voici la composition du bureau mis en place :

Président :	Morgan WIART (06.70.81.04.45)
Vice-Président :	Gilles ALEXANDRE (03.21.48.31.91)
Secrétaire :	Virginie LEBHAR
Vice-Secrétaire :	Grégory ALEXANDRE
Trésorière :	Nicolas MACHON
Vice-Trésorière :	Rachel WIART

Les objectifs de cette première saison sont simples :

- Accéder à la division supérieure (D6) pour l'équipe A
- Achever son parcours en championnat pour l'équipe réserve
- Conforter la structuration du club et son encadrement

Programme des manifestations envisagées en 2024

Concours de belote : Samedi 10 février 2024 - Salle des fêtes

Repas du Club : Samedi 13 avril 2024 – Salle des fêtes

Tournoi de sixte : Date à définir – Stade Jean MOULIN

Le Club ASM vous souhaite une bonne et heureuse année 2024

Agenda 2024

- Vœux du Maire le vendredi 19 janvier
- Belote – ASM Les Ecureuils le samedi 10 février
- Hauts de France propre le samedi 16 mars
- Parcours du Cœur le dimanche 7 avril
- A.C.P.G. jeudi 25 avril Souvenir des déportés de la seconde guerre mondiale
- Chantier citoyen le samedi 13 avril
- FALEP Brocante le mercredi 1^{er} mai
- A.C.P.G. Commémoration de l'Armistice en souvenir de la fin de la guerre 39-45 le Mercredi 8 mai
- Passage des 4 jours de Dunkerque rue de Cambrai et de Péronne le jeudi 16 mai
- Fête des mères le dimanche 26 mai
- A.C.P.G. 8 juin Commémoration de l'Armistice en souvenir de la fin de la guerre d'Indochine 1946-1954
- Fête Communale le 8-9-10 juin
- Elections Européennes le 9 juin
- A.C.P.G mardi 18 juin Appel historique du Général De Gaulle
- Théâtre les coulisses de l'atelier le 29-30 juin
- ACPG le dimanche 14 juillet Fête Nationale dépôt de gerbe au monument aux morts. Jeux traditionnels
- A.C.P.G mercredi 25 septembre Hommage national rendu aux Harkis
- CCAS Repas des aînés le dimanche 29 septembre
- Octobre Rose le dimanche 6 octobre
- A.C.P.G Mercredi 16 octobre 45^{ème} anniversaire de l'inhumation du Soldat inconnu d'A.F.N. à Notre Dame de Lorette
- Chantier citoyen le samedi 26 octobre
- A.C.P.G lundi 11 novembre Fin de la 1^{er} guerre mondiale 14-18 et commémoration de l'armistice. Dépôt de gerbe au monument aux morts et au cimetière britannique. RDV face à la mairie à 11h
- A.C.P.G 5 décembre Journée officielle d'hommage « aux morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc

ATELIER LOISIRS CREATIFS

Les loisirs créatifs ont débuté en septembre et se sont poursuivis, tous les lundis et jusque fin novembre, Nous faisons des petites choses pour soutenir, par la vente au Marché de Noël, un refuge et une association.

Ils ont pu les vendre pour leur marché de Noël.

Étaient concernés :

Le refuge de Pecquencourt (près de Douai) et l'association Canins sans famille (Valenciennes).

3 fois par an, j'organise un cours d'art floral. Le 30 octobre, nous avons confectionné : La citrouille d'halloween.

En décembre, nous ferons une couronne de porte.

À partir de janvier 2024, les loisirs créatifs auront lieu toutes les 2 semaines.

Une participation de 2 euros/séance sera demandée pour le matériel.

Le 1^{er} cours aura lieu le lundi 8 janvier 2024 à la salle des Fêtes. Pour tout renseignement, vous pouvez me joindre :

Au 06 09 48 31 52 ou par mail : josse.cani@gmail.com

Cordialement.

■ Jocelyne SAPPEN.



Association Saint Jean Bosco

L'association a pour but d'améliorer les conditions d'accueil de la salle Saint-Jean Bosco située 3 rue Monadi (rue de l'église). Cette salle, d'une capacité de 50 personnes, a déjà bénéficié de bien des améliorations depuis sa création en 1951. Elle était destinée à l'époque à accueillir les jeunes afin de les occuper, de leur apprendre le « vivre-ensemble ». Les « anciens » du village peuvent en témoigner.

Actuellement, les enfants du catéchisme s'y réunissent un mercredi sur deux avec Nathalie qui reprend en quelque sorte l'idée initiale lors de la construction de cette salle, à savoir : comment vivre en harmonie avec les autres ? C'était la vocation première de cette salle édiflée par l'Abbé Dufлот avec l'aide des jeunes du village dont l'Abbé Deleflie.

Avant la fin de cette année 2023, la porte et la fenêtre de la cuisine donnant côté rue seront remplacées par des menuiseries PVC plus isolantes que les menuiseries en bois actuelles. Des aménagements sont aussi prévus sous le préau. La salle est équipée de gazinières, d'un four électrique, de réfrigérateurs et congélateurs.

Le 20 août dernier, lors de notre fête familiale, après la messe en mémoire des défunts des mois précédents, nous avons proposé des planchas composées par des bénévoles. Des pâtisseries et des pizzas réalisées aussi par des bénévoles ont été vendues. Merci à tous les bénévoles, à Betty et aux généreux donateurs.

Les bénéfices de cette fête ainsi que les locations permettent de rendre les locaux plus accueillants, c'est signe que nous ne mettons pas nos gains dans nos poches !

Le bureau de l'Association Saint-Jean Bosco se compose ainsi :

Président : GEORGE Jean-Marie (03-21-73-34-18)

Vice-présidente : MICHEL Isabelle

Trésorière : COQUEL Jeanne André. (03-21-59-47-84)

Secrétaire : Abbé DELEFLIE, membre de droit

Ce sont les personnes que vous pouvez joindre pour la location de la salle.

Voici les tarifs pour la location de la salle

Pour 2 jours : 200 € du 16 septembre au 15 mai inclus, avec chauffage

150 € du 16 mai au 15 septembre compris, sans chauffage

Pour une occupation lors de funérailles : 50 €

Pour une location d'une demi-journée : 50 € (remise des clés à 9 h le matin et restitution à 19 h)

Pour la location de la vaisselle : 30 € (contact : Béatrice Montigny au 07-86-36-05-48)

Date à repreciser en août : fête familiale à la salle Saint-Jean Bosco



Les candidatures sont ouvertes pour prendre les postes de Président(e) et trésorier(e) dans l'équipe (voir n° de téléphone ci-dessus).

Les Quatre Saisons

Le club a fêté cette année ses quarante ans, Il organise trois à quatre sorties en bus par an avec le matin une visite guidée et repas dansant l'après-midi, un pique-nique et deux repas cartes ainsi qu'un grand repas dansant dans la salle des fêtes.

Le club se réunit tous les quinze jours pour un après-midi jeux : belote, scrabble, triominos ou autres de 14 h à 17 h avec un service café biscuits secs et jus de fruit.

La cotisation annuelle est de 18 euros.

Il y a 93 adhérents venant de différentes communes environnantes.

Pour tout renseignement appeler Mr Nuyttens au 03 21 59 66 53 ■ Michel NUYTTENS



FALEP

Chers lecteurs, chères lectrices,

Le 29 septembre 2023, s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle du FALEP (Foyer d'Animation des Loisirs Educatifs Populaires), au cours de laquelle M. Lionel DELSAUT a émis le souhait de rejoindre les membres actifs de l'association. Bienvenue à lui !

Quelques jours plus tard, le 9 octobre 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni afin de procéder au renouvellement des membres du bureau du FALEP, conformément aux statuts de l'association. A l'issue des votes, le Bureau nouvellement élu se compose comme suit :

M. Aimé BAJARD remplace M. Christophe PATON dans sa fonction de Président, M Lionel Delsaut remplace Nicole Navarro en tant que vice-président, Mme Nicole NAVARRO devient trésorière, accompagnée par Mme Geneviève LALISSE, trésorière adjointe, Mme Ingrid GUISE continue d'occuper le rôle de secrétaire.

Le Conseil d'Administration du FALEP est constitué du Bureau et de ses membres actifs : M. Marc POLY, M. Christophe PATON, Mme Nicole HEUGHE, Mme Jocelyne SAPPEN, M. Richard HEUGHE, Mme Béatrice MONTIGNY et M. Bertrand BOUCHER.

Je souhaite remercier Christophe PATON pour son investissement au sein du FALEP durant ses 3 ans de présidence, mais aussi Patricia PAMART qui a beaucoup œuvré pour l'Association et lui souhaitons une bonne continuation.

Tout au long de l'année 2024, nous allons vous proposer diverses animations, dont notre traditionnelle Brocante du 1er mai, le Noël des enfants dont les jouets et friandises offerts sont cofinancés par le CCAS et le FALEP et d'autres encore, comme des après-midis et soirées jeux, bal de 13 juillet, soirée Beaujolais, actions en faveur du Téléthon, sortie familiale...

Je tiens à remercier du fond du cœur tous nos bénévoles pour leur dévouement lors de nos manifestations, notamment lors de la Brocante du 1er mai. Ce ne sont pas moins de 70 bénévoles qui œuvrent avant, pendant et après le 1er mai. N'hésitez pas à nous rejoindre dans la joie, la bonne humeur et la convivialité, afin de montrer à nos visiteurs qu'il fait bon vivre à Metz-en-Couture. La réussite de notre brocante en dépend.

Vous espérant toujours plus nombreux, je me tiens à votre disposition pour toute information ou proposition.

Pour le FALEP, Le Président, M. Aimé BAJARD



Miel et fruits au verger des œillettes

Une dizaine de ruches constitue notre cheptel communal (6 au verger 4 au vieux cimetière) C'est Jean-Luc Capon qui en assure l'entretien, les récoltes et son développement en « glanant » des essaims vagabonds. Une cinquantaine de kilos de miel ont pu être récoltés cette année et ont permis de récompenser nos anciens présents au repas qui leur est dédié.

Si vous souhaitez découvrir l'apiculture et ses secrets n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, c'est avec plaisir que Jean-Luc vous initiera à l'apiculture.

■ Michel Lalisce



Un peu d'histoire !

METZ EN COUTURE est une commune française, rurale, située dans le département du Pas-de-Calais en région Haut-de-France. Metz-en-Couture fait partie de la communauté de Commune du Sud Artois qui regroupe 64 communes et comptait 27 232 habitants en 2019.

Le Territoire de Metz-en-Couture est limitrophe de 9 communes. Havrincourt, Neuville-Bourjonval, Trescault, Villers-Plouich, Gouzeaucourt (Nord) Heudicourt, Sorel, Fins (Somme) en 1872, Metz-en-Couture comptait 1 707 habitants, en 1911, 1 506 habitants, en 1949, 783 habitants, en 1968, 714 habitants, en 2023, 615 habitants sur une superficie de 10.73 km² soit un peu moins de 1100 hectares.

■ Béatrice Montigny

Les armoiries

Le blason « LION » blanc sur fond rouge est présent sur tous les documents officiels de la mairie de Metz-en-Couture quelle est son origine ?

Metz-en-Couture encore appelé MAIS-EN-COUTURE ou MESSACOUTURE, serait un nom d'origine latine, dérivé composé de MANSIO (la terre, le manoir) et de CULTURA.

Le CARPENTIER, historien du Cambrésis, mentionne une famille du nom qui portait « DE GUEULES AU LION D'ARGENT », ce qui, en langage actuel signifie : UN LION BLANC DEBOUT SUR FOND ROUGE.

Au sein du village, une maison et une ferme, dès le XI^e siècle, appartenaient à l'abbaye d'Anchin.



Au XIII^e siècle, les châtelains de Bapaume possédaient cette terre puisque Gilles de Beaumetz en fit hommage au comte d'Artois en 1243.

Au XVI^e siècle, en 1517, la seigneurie est revenue au prince d'Epinoy, de la famille de Melun (François de Melun, comte d'Epinoy, Baron d'Antoing et Châtelain de Bapaume était Chevalier de la Toison d'Or en 1515).

Au XVIII^e siècle, avant 1789, elle passa dans la Maison de Rohan-Soubise.

En 1990, le Conseil municipal a choisi de relever les armes de la famille de Metz-en-Couture.

Source d'information : « ARMORIAL du Pas-de-Calais » - Arrondissement d'ARRAS. Conseil général du Pas-de-Calais – Direction des Archives Départementales de Dainville. Extrait du livre de Monsieur Jacques Ducamp Tome 1 disponible à la médiathèque de Metz-en-Couture.

Les rues de Metz-en-Couture (suite)

Dans le culturimessin n°8 2023, j'ai relaté l'origine des rues de Cambrai, de Péronne, d'Havrincourt, du Moulin, de Tuerie, du Sac, Bayard, Neuve, de la République, du Marché, Monaldi, des Cités.

Je continue cette promenade avec :

- le Chemin des Razières : cet ancien, chemin de remembrement est devenu une rue : la rue « des cités » puisque depuis 1984, 5 maisons sont édifiées. Cette rue se prolongeait jusqu'à l'entrée du bois d'Havrincourt, en direction de la place St Hubert. Le remembrement de 1964 la limitera aux abords du village.
- Rue d'Elboise : ce nom est une déformation du nom d'origine : rue des bois. Une carte datant de 1750 nous montre la disposition particulière de notre commune à l'époque. Si, de nos jours pour aller de Metz-en-Couture à Ruyaulcourt vous longez le bois d'Havrincourt sans avoir besoin d'y pénétrer, il n'en était pas de même dans le passé. La route traversait alors un espace boisé. Le bois du Prince (les princes de Soubise) la rue d'Elboise ou rue des Bois allait donc, d'un côté vers le bois de Gouzeaucourt et de l'autre vers le bois du Prince complètement défriché depuis. La rue d'Elboise comporte une « annexe »...



- L'avenue du Prince qui existe toujours pour accéder à l'exploitation agricole de Monsieur et Madame Rigaux-Pruvost entre autres. Elle est encadrée par des platanes.
- Ruelle Cousinot : s'agit-il d'un « tio cousin qui restot là » ? ou encore d'un « casino » comme l'indique un vieux plan ? Mystère
- Ruelle Trie : ruelle qui mène du bout de la rue de Mitaines vers la rue de Péronne. La ferme de la famille Trie, disparue depuis, s'y trouvait
- Rue de Mitaines : pourquoi ce nom ? Y aurait-il eu autrefois une fabrique de gants ? Aucune certitude !

- Ruelle Chocu : celle-ci est située entre la rue de Péronne et la rue Neuve, c'est le début du chemin d'Heudicourt qui rejoint la route départementale entre Gouzeaucourt et Fins en passant par la ferme du bois : propriété de Madame Stéphanie Delattre, comme pour la ruelle Trie, existait-il une famille Chocu qui habitait cette ruelle ? Une tombe au cimetière porte ce nom.
- Rue des Lombards : au moyen-âge, il n'existait pas encore de banquiers, mais de grands financiers pour être plus précis eurent l'occasion de prêter de l'argent, beaucoup d'argent, aux rois de France notamment à Philippe VI de Valois. Pour les remercier celui-ci leur accorda le « monopole de l'usure », c'est-à-dire que ces financiers Lombards eurent seuls le droit de devenir ce que l'on appellerait aujourd'hui des banquiers. A Metz-en-Couture, la rue où ils s'étaient installés, tout près du relais de poste, s'appela tout naturellement, rue des Lombards.



Infos issues des archives de la mairie de Metz-en couture.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En cette période hivernale, il est bon de rappeler à qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous !

Celui-ci, tout comme le fil d'eau qui le délimite, avec la chaussée, est à la charge du riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire ! Un arrêté municipal a été pris voici quelques années pour officialiser cette responsabilité.

Qui dit entretien, dit désherbage, déneigement, nettoyage, tonte... ! Un mauvais entretien peut causer des troubles de voisinage ou des accidents de plain-pied.

Le trottoir ne doit pas servir d'entrepôts ou de parking pour y remettre un véhicule ou y déposer plusieurs jours des ordures ou matériaux.

L'hiver, en plus du déneigement, les riverains sont tenus de casser la glace qui pourrait se former et créer des risques de chute pour les piétons empruntant les trottoirs. Il est vivement conseillé d'y jeter du sable ou du sel afin de réduire la formation de verglas.

Enfin l'été, l'image d'un village dépend beaucoup de la mise en valeur ou non de ses trottoirs. Pour Metz-en-Couture, force est de constater que beaucoup de nos concitoyens abandonnent ceux-ci aux herbes folles voire aux chardons ou aux orties. C'est là regrettable et décourageant !

Ce qui est possible ailleurs ne le serait-il pas chez vous ? ■ Michel Lalisce



ARBRE DE NOEL 2023

Le samedi 16 décembre 2023, la municipalité avait donné rendez-vous à 10h aux petits Culturimessins et à leurs familles pour le traditionnel spectacle de Noël. Cette année, c'est le clown magicien Matono qui a ravi le public en proposant tours de magie et sculptures de ballons. Tout le monde a pu repartir avec sa sculpture de ballons personnalisée, fabriquée sous leurs yeux par Matono. Ce spectacle interactif, ludique et émerveillant a permis aux enfants jusqu'au CM2, habitant Metz-en-Couture ou scolarisés à l'école Jules Ferry, de patienter avec plaisir jusqu'à l'arrivée du tant attendu Père-Noël.

En effet, après un bon chocolat chaud préparé par les bénévoles du FALEP (Foyer d'Animation des Loisirs Educatifs Populaires), c'est le vieux Monsieur habillé de rouge qui est apparu, en personne, à la rencontre des petits Culturimessins. Il est venu leur distribuer jouets et friandises que lui avaient commandés le Falep et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La municipalité et les bénévoles se sont réjouis de la réussite de cette belle matinée festive qui a beaucoup plu aux petits et grands présents. Néanmoins, il est à regretter l'absence de la moitié des petits destinataires de jouets. Ce sont 92 cadeaux qui ont été choisis et emballés par les lutins bénévoles de la commune mais seule la moitié des familles s'est déplacée ce samedi 16 décembre et seules 5 se sont excusées de leur absence....

Pour rappel, ce sont les bénéfices des manifestations organisées par le FALEP (soirées, brocante du 1er mai...) et les loyers du Parc Eolien sur les terres du CCAS qui permettent d'organiser de telles actions en faveur des habitants (colis et repas des aînés, voyage à moindre coût,

Noël des enfants, soirées jeux, aménagement de l'Aire de Jeux...).

N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles qui offrent quelques heures de leur temps pour aider à l'organisation des manifestations du FALEP. (A titre d'exemple, ce sont 70 bénévoles qui sont nécessaires pour garantir une organisation optimale de notre belle brocante du 1er mai.) Je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur investissement. Rien ne serait possible sans leur précieuse contribution. Venez nous rejoindre: quelque soit le temps que vous ayez à consacrer, vous serez utiles!



Ingrid GUISE, adjointe au Maire, Vice-Présidente du CCAS et Secrétaire du FALEP



Un lifting pour les rues d'Elboise et du Moulin

Mis en place dans les années « 50 » les caniveaux délimitant les rues d'Elboise et du Moulin, qui appartiennent à la RD7, ont désormais piètre allure. La mairie a donc décidé de faire réaliser une étude par le cabinet Cible VRD de Marcoing afin de chiffrer le coût d'une telle rénovation. Les services de notre Conseil Général ont été aussi associés à cette réflexion, le Département étant propriétaire de la chaussée.

En vérité, ce n'est pas un projet, mais quatre sur lesquels ont porté notre analyse en termes techniques mais aussi financiers, car il s'agit de travaux importants et fort frayeux.

L'appel d'offres réalisé fin octobre, portait donc sur :

Une tranche ferme (qui sera réalisée à partir de mai 2024) concernant la réfection de la totalité de la borduration des rues d'Elboise et du Moulin avec gravillonnage des trottoirs associés

Trois tranches conditionnelles (qui pourraient au choix selon leur coût être retenues en tout ou partie) à savoir

- L'aménagement en grande partie, des trottoirs de ces 2 rues avec mise en place d'enrobés
- La reprise des eaux pluviales par un collecteur depuis le carrefour des 4 rues
- La canalisation sur une trentaine de mètres du fossé à l'entrée du chemin « entre deux Deuves » !

Le pré chiffrage estimatif de ces travaux avait été établi à hauteur de 652 283 € H.T. Soit 782 740 € TTC.

Cette somme apparaît comme fort importante à l'échelle de notre budget.

A l'issue de la Consultation menée au mois de novembre 2023, 7 offres nous sont parvenues offrant un panel de prix pour la tranche ferme et les 3 tranches optionnelles allant de 499 601 € HT à 852 700 € HT. Une analyse détaillée de ces offres prenant en compte leur

technicité et leur économie est en cours de réalisation par le maître d'œuvre cible VRD analyse à laquelle nous sommes bien sûr associés ! L'entreprise et la teneur des travaux convenue seront probablement débattues lors de la prochaine réunion de conseil du 22 janvier 2024.

Nos finances sont saines avec un seul emprunt en cours pour une somme de 7331.66€ à rembourser d'ici fin août 2024 et notre capacité à investir est bonne. Nous avons aussi sollicité diverses aides ; L'une est obtenue : 198 583 € du Département au titre de la MNV. D'autres sont encore en cours de traitement ou après un premier refus viennent d'être redéposées. (DETR 2024, Fonds de Concours 2024/CCSA, Amende de Police)

Qui-y-a-t'il donc de sûr en ce début d'année ?

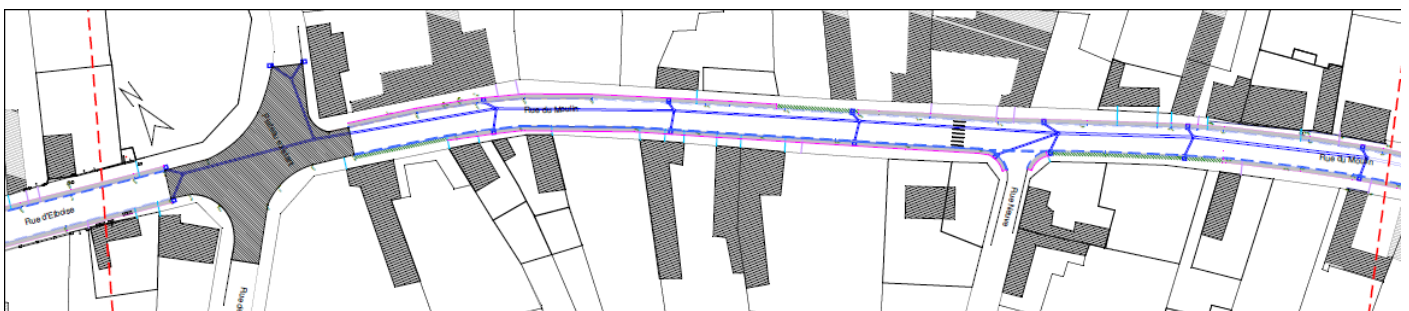
Les travaux de borduration seront réalisés avec la mise en place de ralentisseurs dans le bas de la rue du Moulin

Pour les 3 tranches optionnelles, la réflexion est encore en cours. Il nous faut aussi tenir compte des autres travaux à envisager dans un avenir proche. (Exemple : le clocher de notre église, le réaménagement de la place d'Halifax etc....)

Nota : concernant les travaux menés dans la rue du Moulin nous avons sollicité le SIESA avec Veolia, en tant qu'exploitant de notre réseau d'eau pour leur signaler l'ampleur de ce chantier et l'opportunité éventuelle de rénover la conduite en place et ses branchements dans un même temps. Cette opportunité n'a malheureusement pas été retenue.

A minima, dans les prochains mois les travaux de borduration des rues d'Elboise et du Moulin seront entrepris et les riverains concernés par ce chantier seront informés du déroulement ce chantier.

■ Michel Lalise



Du nouveau au cimetière

Pour accompagner l'extension du cimetière communal, une nouvelle allée en gravillons roulés a été créée. L'équipe communale en a assuré les finitions.

Il est rappelé que les intervalles entre les tombes et leur pourtour sont à charge d'entretien des familles concernées.

Deux conteneurs sont à disposition : une poubelle grise qui collecte les terres cuites, plastiques, feuilles de cellophane, aluminium et emballages carton. La deuxième est destinée à recevoir les fleurs fanées, potées avec terreau sans le pot. Encore quelques personnes distraites se trompent de conteneur, ce qui implique un tri qui pourrait être évité !

Le contenu de celui-ci, déposé à l'atelier municipal, est destiné au compostage, qui transformé en terreau, permet d'enrichir les parterres communaux. ■ Jean-Luc Capon

LES RALENTISSEURS...

UN CHANTIER AU RALENTI

L'installation de coussins ralentisseurs pour trois de nos entrées de village (rues de Tuerie, de Cambrai et de Péronne) n'a pas forcément été un « chemin tranquille ». En effet, non seulement une météo humide est venue perturber l'application de la signalisation au sol mais, précédemment, un manque de concertation entre deux intervenants a fait que ces équipements rue de Tuerie ont fait l'objet de 2 reprises successives afin de les rendre conformes à la réglementation... !!

Les bandes arbustives qui encadrent ces aménagements rue de Cambrai et de Péronne. Ils viennent d'être réalisées fin décembre 2023.

Bien sûr, ces équipements ne règlent pas tous les excès de vitesse aux entrées de notre village. Ils ont dû être validés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais ceux-ci étant installés sur les routes départementales 7

et 17. En hauteur, ils ne peuvent dépasser 7 cm avec une rampe de 45 cm en longueur et une largeur de 1.70m. Les convois agricoles, tout comme les poids lourds, s'en affranchissent donc « allègrement » mais ces coussins ont leur effet et surprennent ceux qui n'empruntent pas régulièrement ces routes. La vitesse réduite à 30 km/h qui encadre ces « dos d'ânes » s'impose cependant à tous les véhicules et fera l'objet de contrôles de vitesse inopinés dans les mois à venir à l'initiative de notre gendarmerie !

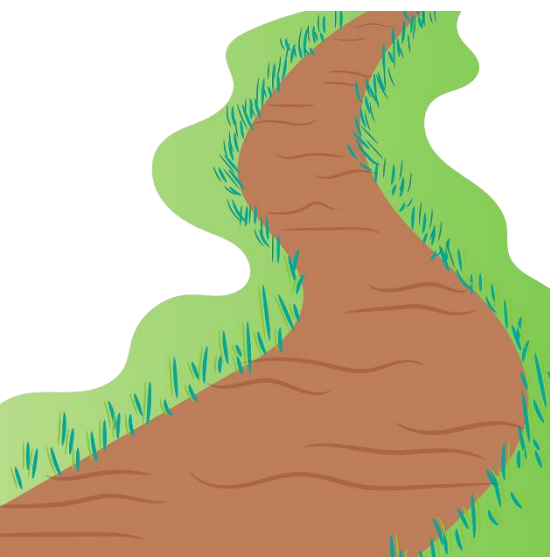
Pour mémoire, la rue du Moulin n'a pas été oubliée. Cependant l'installation de ces coussins se fera en harmonie avec le chantier de borduration de cette voirie qui sera entrepris courant 2024.

Coût de ces aménagements : 22 068 € HT
Subventions obtenues :

- 15 000 € du Département au titre des amendes de Polices
- 3086 € au titre des fonds de concours CCSA/2023

Nos chemins

Pour maintenir un niveau correct de nos chemins, des travaux d'entretien doivent être réalisés chaque année. Trois chemins ont fait l'objet de travaux de gravillonnage à savoir : chemins de Villers, d'Havrincourt et d'Ytres. Ces interventions comportent trois étapes. D'abord, il faut combler les nids de poule pour ensuite appliquer un enduit de bitume et de gravillons, et enfin réaliser une deuxième couche de bitume avec des granulats plus petits. Il est à noter que chaque année, notre Conseil Départemental au titre du FARDA, rubrique entretien de la voirie communale, subventionne ces travaux. En 2023, c'est 15 000 € qui nous ont été octroyés pour accompagner ces chantiers. ■ Jean-Luc Capon



ATELIER MÉMOIRE



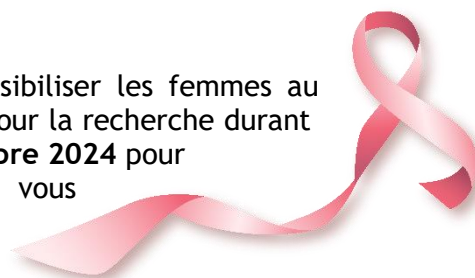
Un atelier mémoire vous sera proposé en début d'année 2024 à la mairie de Metz-en-Couture. Cet atelier est composé de 5 modules de 2 heures à raison d'un module par semaine. Il est conseillé de suivre ces 5 séances. Ensuite, d'autres ateliers thématiques pour préserver votre autonomie vous seront proposés comme : l'équilibre alimentaire, la tablette numérique...

Un flyer d'information sera distribué dans votre boîte aux lettres.

■ Béatrice Montigny

Octobre rose

Octobre rose est la campagne annuelle de communication pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et aussi l'occasion de récolter des fonds pour la recherche durant tout le mois d'octobre. Je vous donne rendez-vous le **dimanche 6 octobre 2024** pour participer activement à cet événement. Les informations utiles vous parviendront à ce moment-là. Je compte sur vous !



■ Béatrice Montigny

Parcours du cœur

Par leur force collective et l'enthousiasme qu'ils génèrent, les parcours du cœur sont devenus le plus large événement de prévention santé de notre pays. L'idée est simple : « BOUGER ENSEMBLE » et apprendre les bonnes habitudes de vie pour avoir envie de le faire pendant toute l'année. Le dimanche 16 avril 2023, 18 adultes et enfants se sont retrouvés pour marcher au travers de notre plaine et de notre village.

C'est peu pour un village de 615 habitants ! J'espère que nous serons plus nombreux l'année prochaine. Je vous donne rendez-vous le dimanche 7 avril 2024. C'est l'occasion de s'aérer, de découvrir ou redécouvrir des chemins communaux, de discuter avec son voisin, de marcher, de sortir en famille. Il n'y a pas de compétition, juste un moment agréable qui se termine toujours avec le pot de l'amitié.

À vos baskets, le Dimanche 7 avril 2024.

■ Béatrice Montigny

QUELS SONT LES RISQUES POUR VOTRE CŒUR ?

L'excès de cholestérol : consultez votre médecin pour connaître votre taux maximum de LDL cholestérol (« mauvais cholestérol »).

Une tension artérielle trop élevée : au-delà de 14/9, vous faites de l'hypertension artérielle, votre cœur se fatigue.

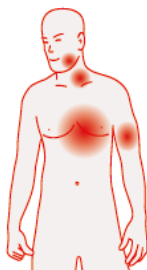
Le diabète : cette maladie silencieuse menace votre cœur. Mangez équilibré et bougez plus pour changer son évolution.

Le surpoids
Mesurez votre tour de taille : il est un bon indicateur de l'obésité abdominale, facteur de risque de maladie cardiovasculaire. La limite à ne pas dépasser :

Hommes : **94 cm**
Femmes : **80 cm** (hors grossesse)

Et consultez régulièrement votre médecin !

LES SIGNES ANNONCIATEURS DE L'ARRÊT CARDIAQUE



L'arrêt cardiaque peut survenir brutalement, sans signe avant-coureur.

Si l'arrêt cardiaque a pour origine un infarctus du myocarde :

- Une forte douleur au milieu de la poitrine qui peut devenir oppressante (sensation de serrement, d'écrasement);
- La douleur peut gagner le cou, la mâchoire, les bras;
- Elle peut s'accompagner d'essoufflement, de sueurs, de nausées...

L'arrêt cardiaque peut aussi être précédé de palpitations ou d'un malaise général dans les jours ou les heures qui précèdent.

OÙ TROUVER DES DÉFIBRILLATEURS ?

► Depuis 2007, le grand public est autorisé à utiliser les défibrillateurs automatisés externes (DAE). Ils sont de plus en plus nombreux à être disponibles en France dans les lieux publics et dans les entreprises. Très faciles d'utilisation, leur rôle est simple : délivrer un choc électrique pour permettre au cœur de se remettre à battre efficacement.



→ Si vous voyez cette signalétique près d'un appareil, c'est qu'il s'agit d'un défibrillateur. Signalétique internationale validée par le Comité International de Liaison sur la Réanimation (ILCOR).

► La FFC se mobilise, au côté de la DGS, pour promouvoir la base de données nationale de recensement des défibrillateurs Géo'DAE, elle doit permettre à terme de localiser les DAE les plus proches lors d'accidents cardiaques. Portail de déclaration : <https://geodae.atlasante.fr/propose>

En savoir plus sur : www.fedecardio.org



UN CŒUR QUI VRA LA VIE QUI BAT

AVEC LA FFC, PRENEZ SOIN DE VOTRE CŒUR

Dites non au tabac !

Le mieux est bien sûr de ne jamais commencer. Si on est déjà fumeur, arrêtez le plus tôt possible, même s'il y a toujours un bénéfice cardiovasculaire important à arrêter quel que soit l'âge.

Mangez équilibré !



Prenez des repas variés, à heure régulière, et qui fournissent un apport calorique proportionné à votre dépense d'énergie. Une alimentation équilibrée est un excellent moyen de protection contre l'excès de cholestérol, le diabète ou l'obésité.

Bougez !



Les bienfaits de l'activité physique sont spectaculaires pour le cœur. Pratiquez 30 mn d'activité physique chaque jour. Choisissez une activité qui correspond à vos capacités et qui vous fait plaisir. L'activité physique ne se résume pas qu'au sport : jardinez, bricolez, marchez, dansez...

Médiathèque Intercommunale

Cette année, la bibliothèque de Metz en Couture composante du réseau LISA/CCSA s'est modernisée en s'informatisant ! Venez retirer votre nouvelle carte numérique qui vous donnera accès aux autres bibliothèques du réseau LISA : Bapaume, Hermies, Frémicourt, Bucquoy, Ecoust-Saint-Mein...



Le samedi 16 septembre 2023 a eu lieu la fête de rentrée de la bibliothèque Un coffre mystérieux a été retrouvé dans la cour de la bibliothèque : il était enchaîné de nombreux cadenas ! Quel trésor pouvait-il bien contenir ? On a raconté que les clés étaient cachées dans la médiathèque... pour les retrouver, il fallait résoudre des énigmes et ensuite ouvrir le bon cadenas... Quel suspense ! Petits et grands se sont prêtés au jeu et se sont bien amusés.

D'autres activités étaient proposées : jeux anciens, création de marque-pages, tombola qui a permis à plusieurs enfants de remporter un bon d'achat de livres dans une librairie et aux autres participants un lot.

Une petite collation offerte par Monsieur le Maire a été bien appréciée par les nombreux visiteurs, parents et enfants. Une deuxième manifestation « le Conte de l'horreur » s'est déroulée le mardi 31 octobre de 17 h à 19 h. Toute l'équipe des bénévoles s'est mobilisée pour transformer la médiathèque en un lieu d'épouvante avec force toiles d'araignées et ses occupantes, chauve-souris, fantômes. Des sorcières accueillaient les enfants qui devaient appuyer sur la sonnette squelette pour entrer !!!

Une bande-annonce très lugubre prévenait les participants : « qu'ils ne sortiraient pas vivants de cet événement Ha ! Ha ! Ha ! » Deux silhouettes effrayantes se faufilaient au travers des rayonnages de la médiathèque. Nathalie Quievy avec sa baguette ensorcelée a raconté 4 histoires d'Halloween : le miroir de la peur, la boîte de la peur, la pomme de pin et le fantôme du jardin abandonné, dans une ambiance lugubre ponctuée de cris d'horreur, de bruits terrifiants, de sons de clochettes inquiétants avec même...un cercueil hanté ! Y avait-il un squelette dedans ?

Cette très belle après-midi d'Halloween s'est clôturée par une dégustation, d'araignées de vers luisants, d'une boisson aux yeux vitreux... etc. Le tout apprécié des enfants dont certains ont eu du mal à s'endormir.

■ Béatrice Montigny

Horaires d'ouverture de notre médiathèque

Le mercredi de 14h30 à 17h

Le samedi de 9h30 à 12h

La bibliothèque se situe dans l'école « du haut » face aux Monuments aux Morts. Elle est signalée par un calicot bleu et blanc. Le numéro de téléphone de la médiathèque est le 03.21.15.84.80

Au plaisir de vous rencontrer. Pour tous les bénévoles. ■ Béatrice Montigny

Frigo livres service

Ne l'oublions pas, il est toujours d'actualité dans l'abri bus situé devant la mairie. C'est votre bibliothèque de rue ; à vous de la faire vivre. Prenez un ouvrage, gardez-le, partagez-le. Vous pouvez aussi y déposer des livres. Il suffit qu'ils aient un contenu accessible à tous et qu'ils soient en bon état. L'équipe des bénévoles essaye d'alimenter cet espace et d'y effectuer régulièrement un tri. ■ Béatrice Montigny

L'heure du conte

Celle-ci est animée par Nathalie un mercredi par mois de 16 h à 16 h 45 :

Voici les dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2024 : 17 janvier, 21 février, 13 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin 2024 à partir de 3 ans. C'est gratuit et ouvert à tous !

Venez avec vos enfants profiter et partager ce petit moment agréable autour de belles histoires. ■ Béatrice Montigny



Le numérique



Des activités

L'école Jules Ferry,
c'est :



Des sorties

La bibliothèque
avec Patricia
et Natha lit



Des projets



Les classes



La piscine



Chicons au gratin

Ingrédients pour 4 personnes :

- 8 chicons (endives)
- 8 tranches de jambon blanc fumé
- 2 gousses d'ail épluchées
- Chapelure
- Fromage râpé
- Beurre

Pour la béchamel :

- 25 g de beurre
- 30g de farine
- 50cl de lait tiède
- Sel, poivre, muscade et paprika

Préparation

Préparez les chicons :

- Faites revenir l'ail dans du beurre
- Ajoutez les chicons et laissez cuire environ 20 minutes à feu doux en les retournant de temps en temps.
- Enroulez les chicons dans les tranches de jambon
- Déposez les dans un plat à gratin

Préparez la sauce béchamel :

- Dans une casserole faites fondre le beurre à feu doux. Une fois fondu
- Ajouter la farine d'un seul coup et mélangez énergiquement jusqu'à ce que le mélange blondisse
- Puis ajoutez le lait petit à petit sans cesser de remuer pour éviter la formation de grumeaux
- Salez, poivrez, ajoutez le paprika et un peu de noix de muscade

Préparez le gratin

- Versez la béchamel sur les chicons enroulés de jambon, puis saupoudrez de chapelure et de fromage râpé
- Mettez le plat au four pendant 20 minutes à 225°C



Origine de l'endive (chicon)

Le 1^{er} nom de l'endive était en fait « Witloof » chicorée de Bruxelles ou chicorée « Witloof », un mot flamand qui veut dire « feuille blanche », c'est ensuite devenu CHICON en raison de la chicorée en Belgique, plante ancienne bisannuelle de la famille des Astéracées, mais différente de celle qui donne la chicorée à café, puis endive EN FRANÇAIS. Elle a été inventée par hasard pendant la révolution belge (1830) : un habitant de la commune de Schaerbeek près de Bruxelles, cachait dans sa cave des plants de chicorée, de peur qu'on les lui vole. Il mettait de la terre par-dessus pour que ses plants passent vraiment inaperçus. En revenant quelques jours plus tard (21 jours) il s'est alors aperçu que des feuilles blanches avaient poussé au bout de ses plants de chicorée. Ce légume arrivera à Paris vers 1880 sous le nom d'endives de Bruxelles. L'endive est aujourd'hui le troisième légume consommé en France. Blanchées ou rouges, il existe plusieurs variétés de ce légume d'automne.

Metz-en-Couture, l'un des « berceaux de l'endive » en 1948, Monsieur André Montigny rend visite à un cousin à Nurlu, ils rencontrent dans le café du village, un routier originaire de Belgique, qui leur parle de la « chicorée Witloof » racine qui pourrait les « rendre riches ! Lors de son prochain voyage en France, il leur ramène des graines « d'endives » ...

De ce fait, chaque culturimessin possédant un lopin de terre se mit à la culture des endives en pleine terre à chaud, ou froid. Même le curé de l'époque en a mis dans le jardin du presbytère ! On l'appelait la racine du diable** Et elle a permis d'améliorer le quotidien de beaucoup de foyers de Metz-en-Couture. Les exigences qualitatives de ce légume n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui !

** Tout le monde participait à la culture de l'endive, homme, femmes, enfants et notamment en les détournant de la messe du dimanche... ! ■ Béatrice Montigny





Photo prise lors de la réunion du Conseil Municipal du 4 décembre 2023

Le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent une très ***Bonne Année 2024.***

Que celle-ci soit synonyme de santé, de bonheur, et de réussite dans toutes vos activités et vos entreprises.